

PROJET DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION MINISTÉRIELLE DE GLENCORE POUR LA FONDERIE HORNE

Mémoire présenté par



Comité du Vieux-Noranda

37, 7 Rue Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1Z6

Rouyn-Noranda, le 5 octobre 2022

53-54

Denise Lavallée, présidente

53-54



Résumé

Le Comité du Vieux-Noranda (CVN) a pour [mission](#) de regrouper les différents acteurs du quartier qui ont à cœur le développement du Vieux-Noranda de manière à contribuer positivement à sa vitalité, à son rayonnement ainsi qu'à la qualité de vie de ses résidents. Après avoir effectué une large consultation dans le quartier, il a en main un plan de revitalisation et de mobilisation qui n'attend que le bon moment pour être présenté aux citoyens du quartier. Le CVN est un [organisme en mesure d'œuvrer à la revitalisation du quartier](#).

Pour bien nous situer, [notre expertise est le quartier du Vieux-Noranda et sa population](#) plutôt que les questions de santé ou d'environnement. La zone tampon est notre principale source d'inquiétudes car nous ne connaissons pas son étendue, nous ne savons pas non plus sur quels critères elle sera définie.

Le Comité du Vieux-Noranda suggère...

1. d'œuvrer à contrer la pollution et les diverses formes de contamination que [de repousser au loin ceux et celles qui résident](#) à proximité de la source de contamination
2. de [clarifier la norme](#) concernant l'arsenic afin de régler une fois pour toute la monstrueuse ambiguïté autour de ce qui est réellement sécuritaire pour les humains; si nécessaire approfondir l'état des connaissances en se référant aux connaissances d'autres pays
3. de s'assurer de la réalisation du plan d'action de Glencore Fonderie Home, effectuer les suivis nécessaires, et mettre en place [diverses mesures complémentaires](#) si jugé nécessaire
4. [d'imposer des limites annuelles et journalières](#) de concentration d'arsenic, de cadmium et de plomb dans l'air ambiant
5. [d'avoir accès aux données et relevés](#) pour l'arsenic, le cadmium et le plomb, et autres métaux pouvant avoir un impact sur la santé, aux suivis des objectifs et des échéanciers
6. de poursuivre le [développement des connaissances](#) et les recherches sur l'impact de l'arsenic et des autres métaux sur la santé, y compris les effets des combinaisons entre eux
7. [de tenir compte des impacts sociaux et économiques](#) pour les résidents et commerces du quartier et de la Ville avant de décider quoi que ce soit concernant la zone tampon
8. de créer un [plan particulier de rénovation des propriétés en deux volets](#) pour assurer, 1. la décontamination des poussières et 2. la rénovation des bâtiments. Ce plan particulier de décontamination et de rénovations devrait être envisagé comme étant une [mesure de compensations](#) accordée aux résidents du quartier pour la stigmatisation qu'ils subissent.

Nous sommes d'avis que les citoyens de Rouyn-Noranda ont le droit d'être [protégés et respectés comme le reste du Québec](#). Avoir la possibilité de respirer un air de qualité et de jouir d'un environnement sain est légitime.

Cependant, il en résulte que le QND et la ville de Rouyn-Noranda sont [fortement stigmatisés](#) et que des mesures réparatrices doivent être prévues. Sans la menace d'une zone tampon, le CVN aurait tout l'élan nécessaire pour travailler à la revitalisation du quartier en cherchant à établir des partenariats, à identifier des collaborateurs et à mobiliser les citoyens pour reconstruire, réparer ou recoller ce qui a été brisé au cours de ces dernières années. Notre mission de revitalisation du quartier prendrait alors une nouvelle dimension, soit celle de la réhabilitation de la [fierté des gens](#) du quartier.

Le Comité du Vieux-Noranda (CVN) a pour **mission** de regrouper les différents acteurs du quartier qui ont à cœur le développement du Vieux-Noranda de manière à contribuer positivement à sa vitalité, à son rayonnement ainsi qu'à la qualité de vie de ses résidents. Outre la présence d'une zone commerciale et la tenue de nombreux événements culturels qui le rendent attrayant, le quartier du Vieux-Noranda vit ses problèmes propres : logements de moindre qualité, pertes de commerces et déménagements d'OBNL, le revenu total moyen des ménages du quartier en 2015 était de 60 797\$, soit 24% sous le revenu total moyen de la Ville de Rouyn-Noranda, désert alimentaire, îlots de chaleur, etc.

Le CVN a pour **mandat** de mettre en valeur l'identité culturelle, historique et patrimoniale du quartier en favorisant la collaboration, la concertation et l'entraide. Il se doit de représenter les intérêts du quartier auprès des instances politiques en agissant comme interlocuteur privilégié de la municipalité. Enfin, le comité se doit de mobiliser les intervenants autour d'une vision de développement inspirante et concrète pour le quartier en agissant comme influenceur, catalyseur et facilitateur auprès des parties prenantes.

Après avoir consulté 96 citoyens, 35 travailleurs non résident du quartier et 38 dirigeants ou propriétaires, un plan de revitalisation est en cours et comprend 47 actions regroupées selon les trois grands axes de développement établis dans le cadre de la planification stratégique 2018-2022 soit :

Un quartier vivifiant
 Un quartier attrayant
 Un quartier commercial dynamique

Ces trois axes de développement regroupent des actions qui permettront d'agir sur l'ensemble des enjeux identifiés lors des précédentes consultations publiques.

Cependant, en raison de la situation actuelle relativement à la contamination environnementale du quartier, le Comité du Vieux-Noranda n'a pas d'autre choix que **de retenir son enthousiasme au regard de ce plan de revitalisation et de mobilisation**. Mais nous savons, par ailleurs, que cet outil et la démarche de mise en action sera définitivement **le principal élément positif, restructurant et combien nécessaire pour un quartier si durement malmené**.



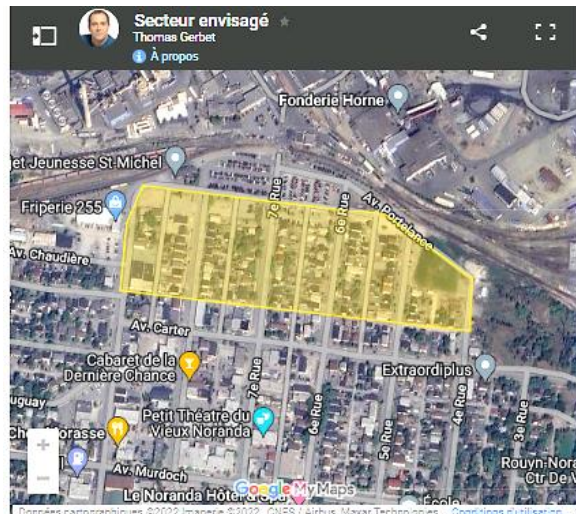
L'implication du Comité du Vieux-Noranda dans le dossier de Fonderie Horne

Jusqu'à maintenant, le Comité du Vieux Noranda ne s'est pas prononcé sur la question de la contamination des sols et de l'air, ni sur la question de la santé des résidents.es du quartier car d'autres organisations l'ont fait avec constance et convictions, d'une part, et parce que le CVN ne possède pas les compétences nécessaires pour se prononcer sur ces questions très cruciales, d'autre part. Pour bien nous situer, [notre expertise est le quartier du Vieux-Noranda et sa population](#).

Nos préoccupations concernant l'avenir du quartier du Vieux-Noranda

Au cours du mois de juillet dernier, nous avons appris par le biais des médias que parmi les options possibles pour faire face à la contamination du quartier Notre-Dame (QND)¹, il pourrait y avoir la création d'une zone tampon pour laquelle environ 80 maisons pourraient être délocalisées. Selon l'illustration publiée, la zone couvrirait de la 9^e Rue à la 5^e Rue et dans l'axe nord-sud, elle comprendrait toutes les résidences au nord de la ruelle nord de la rue Carter et ce, jusqu'au stationnement de la Fonderie Horne.

D'ailleurs, selon l'article du journaliste de Radio-Canada, Thomas Gerbet, du 18 juillet dernier ayant pour titre Fonderie Horne : le déplacement des 80 maisons les plus proches envisagé², il est dit... «*Pour nous, ça toujours été une solution, la zone tampon... pour atteindre un niveau de protection de la santé*», dit le directeur régional de la santé publique, le Dr Stéphane Trépanier. Plus loin, il ajoute «*Moi, je vois le déménagement du quartier comme la façon d'atteindre les 3 ng/m³ d'arsenic dans l'air, soit la norme québécoise*».



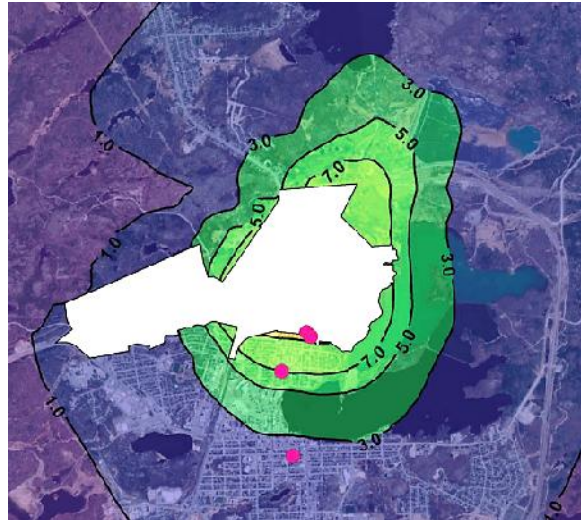
À Rouyn-Noranda, presque toutes les organisations de défense des droits, sinon toutes, affirment qu'elles ne cherchent pas à faire cesser les activités Glencore Fonderie Horne (GFH), cependant nous nous demandons, est-ce que le mouvement de protestation et autres prises de position conduisent à fermer un quartier ou une partie de quartier? Là est véritablement notre inquiétude.

¹ Nous utiliserons indistinctement dans le texte les appellations quartier Notre-Dame et Vieux-Noranda puisqu'elles concernent essentiellement le même territoire.

² Tel que vu sur Internet le 26 septembre 2022, article publié le 18 juillet 2022 - <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1898805/rouyn-noranda-horne-arsenic-glencore-carter>

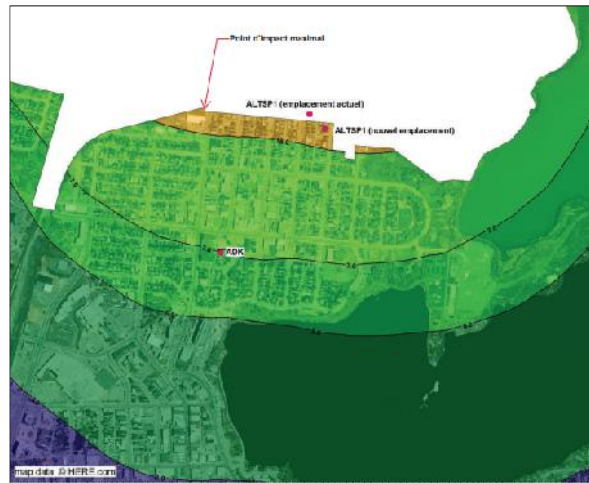
Dans l'éventualité de la création d'une zone tampon, se peut-il que ladite zone soit plus grande que celle annoncée et affecte plus de ménages encore?

Jusqu'à présent, le respect de la norme de 3 ng/m^3 est réclamé par l'ensemble des organisations. Cependant, chacune d'elles sait que selon la modélisation prévue dans le Plan d'action de Glencore Fonderie Home³, l'ensemble du quartier Notre-Dame de même que le secteur des services de santé et services publics adjacents, une partie du centre-ville et une partie du quartier Noranda situé approximativement entre le boulevard Saguenay et le viaduc ne seront pas en mesure d'en bénéficier. Qu'advient-il ou qu'advendra-t-il alors de toute cette partie de la ville?



Dans les faits, personne n'imagine la délocalisation d'un si grand secteur dépassant les limites du QND. Personne ne s'imagine non plus la délocalisation du Quartier Notre-Dame (en 2016, 2 635 résidents, 1535 ménages, 715 terrains) et pourtant, à entendre les manifestants, il n'est pas question de faire des compromis sur le droit à un air de qualité.

A croire cependant que, pour la Direction régionale de santé publique (DRSPu), **il semble acceptable de délocaliser la partie la plus près de GFH** (80 terrains). Ah oui?



Dans le respect de quelle norme **ceux-là et seulement ceux-là** pourraient être déménagés? Serait-on est en train de changer de cible sans qu'on le sache? Soit les voisins immédiats de GFH, soit le respect de la norme 3 ng/m^3 ? Est-ce que maintenant la DRSPu ou l'Institut national de santé publique (INSPQ) jugent que pour les autres résidents du QND qui vivront dans les zones du 7 ou du 5 ng/m^3 , ce soit finalement acceptable? Questionnons-nous, ont-ils envisagé de faire réviser la norme en ce sens? Ce n'est pas impossible car nous savons que la norme du 3 ng/m^3 est une norme théorique et au cours du mois d'août dernier l'INSPQ a révélé que « ... il a été établi qu'une concentration moyenne dans l'air de 15 ng/m^3 d'arsenic sur une base annuelle permet de protéger solidement la santé des bébés à naître et des enfants en bas âge et de réduire les risque pour l'ensemble de la population de développer un cancer du poumon⁴. » En fait, c'est possiblement une

³ Tel que vu sur Internet en date du 27 septembre, pp 49 et 50.

https://www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/consultation-fonderie-home/documents/Enjeux%20environnementaux/Renouvellement%20autorisation%20minist%C3%A9rielle%202022-2027/Avis%20air/Plan%20d'action/2022-08-29_GFH_Modelisation%20atmosph%C3%A9rique.pdf

⁴ MSSS, Santé environnementale à Rouyn-Noranda – Les autorités de Santé publique émettent des repères concernant les émissions atmosphériques provenant de la Fonderie Home, 10 août 2022

bonne idée car l'ambiguïté concernant la norme québécoise sur l'arsenic crée beaucoup d'incertitudes et d'égarements au sein de la communauté. Où est donc la cohérence dans ce raisonnement de créer une zone tampon au nord du quartier pour ceux qui se présentent comme étant des professionnels, des médecins, des scientifiques? Il y a peut-être quelque chose qu'on ne sait pas, quoi?

La décontamination des sols

Voyons de plus près ce qui se passe dans cette partie du quartier au nord de la rue Carter. À ce jour, toutes les ruelles et toutes les rues de la zone tampon annoncée ont été ou sont en train d'être décontaminées et remises à neuf. De plus, l'INSPQ a



annoncé au cours du mois de septembre **un vaste projet de décontamination des terrains** en priorisant ceux où se retrouvent des enfants (CPE, école, parcs, etc.), les autres terrains privés le seront par la suite dans le respect de la norme 30 mpp pour l'arsenic, un nouveau seuil. Que reste-il donc à considérer pour justifier pareille intervention? Ah, **les poussières intérieures!**

Les poussières intérieures

Selon le Rapport de l'étude de biosurveillance menée à l'automne 2018 sur l'imprégnation au plomb, au cadmium et à l'arsenic des jeunes enfants du quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda, «... des échantillons de poussières intérieures ont été prélevés auprès de 32 ménages⁵». Dans le même paragraphe, on peut lire que «...Le portrait présenté... sous-estime fort probablement la situation réelle considérant que 55 % des occupants ont fait le ménage le jour précédant l'échantillonnage ou quelques heures avant.⁶». Il reste donc 14 ménages répartis sur l'ensemble du territoire du Quartier Notre-Dame à partir desquels la DRSPu peut tirer ses observations et conclusions.

Nous sommes encore plus perplexes lorsque nous lisons en bas de la même page que « Les résultats pour l'arsenic sont toutefois à interpréter avec précaution en raison du nombre élevé de données sous la limite de détection, soit 69 % ⁷ ». Là où nous sommes davantage rassurés, c'est lorsqu'on explique que «...une diminution des concentrations d'arsenic dans les sols serait susceptible d'entraîner une diminution dans les poussières intérieures⁸» Alors là, rappelons-le, l'ensemble des terrains privés et publics seront décontaminés d'ici quelques mois ou années.

⁵ Rapport de l'étude de biosurveillance menée à l'automne 2018 sur l'imprégnation au plomb, au cadmium et à l'arsenic des jeunes enfants du quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda, p. 40

⁶ Idem

⁷ Idem

⁸ Ibid, p. 57

Que retenons-nous concernant la création d'une zone tampon sur la base des données concernant les poussières intérieures? Actuellement, en raison des faiblesses relevées, non pas de la rigueur de l'étude mais de la solidité des données recueillies et en raison aussi du fait que la décontamination des sols aurait vraisemblablement une incidence positive sur la quantité et qualité des poussières intérieures, nous nous demandons s'il est justifié de créer une zone tampon dans la partie nord du quartier Notre-Dame? Également, ne serait-il pas avisé de faire de nouveaux prélèvements de poussières intérieures quelques temps après la décontamination des sols en guise de suivi?

Les poussières dans l'entre-toit et les murs

Certains résidents sont aussi inquiets **de l'accumulation de poussières dans l'entre-toit et dans les murs** de leur maison. Le Comité du Vieux-Noranda n'a pas l'expertise nécessaire pour juger de l'attention à porter à cet élément, encore moins sur les pistes de solution possibles. Cependant, comme pour les poussières intérieures, il faut sans doute procéder à des prélèvements afin d'avoir les données solides à cet égard et envisager les méthodes existantes de décontamination des murs et greniers, possiblement comme cela se fait dans les cas d'amiante ou autre contaminant; des expertises existent à ce titre.

En dernier lieu, il ne faut pas s'arrêter au seul fait que les **maisons sont âgées** et supposer qu'elles sont contaminées de toutes sortes de façon, ce n'est pas suffisant pour prendre une décision qui a un impact aussi important sur la vie des résidents. C'est inquiétant, certes mais pas une justification. De plus, les maisons âgées ne se limitent pas au nord de la rue Carter : la première coulée de la fonderie a eu lieu en 1927 et en moins de cinq ans, des maisons étaient déjà construites à proximité du lac Trémoy. L'âge des maisons n'est donc pas un repère fiable pour définir une zone tampon au nord de la ruelle Carter.

En ce qui concerne le Comité du Vieux-Noranda, voici ce qui nous est cher :

- Le Comité du Vieux-Noranda **ne veut pas être l'organisation qui précipite l'amputation d'une partie du QND**, mais qui veut l'être?
- Le Comité du Vieux-Noranda **ne veut pas non plus être l'organisation qui précipite l'ablation du QND à sa ville**, qui veut l'être?
- Le Comité du Vieux-Noranda **n'accepte pas non plus de laisser planer la menace d'une zone tampon dans le futur** car cela a pour effet de paralyser le développement du quartier, d'étouffer toutes aspirations à en faire un lieu de vie agréable et épanouissant, à avoir la tranquillité d'esprit.

Comme nous l'avons déjà dit, notre mission est de travailler à la préservation du Vieux-Noranda et même à sa revitalisation. Nous ne pouvons œuvrer en ce sens en sachant que dans quelques semaines, mois ou années le spectre de la zone tampon ne soit à nouveau soulevé. Par

ailleurs, comment pouvons-nous faire appel à la mobilisation citoyenne en faveur du quartier dans un tel contexte? Personne ne nous croira.

Vivre dans cette incertitude, ce n'est à l'avantage de personne. Accepter la création d'une zone tampon dont on ne connaît pas l'étendue dans un avenir proche ou lointain, est impensable également.

Dans les faits, certains souhaitent la création de la zone tampon mais pas tous

En effet, le porte-à-porte effectué au cours des derniers jours dans la partie nord du QND nous a appris que certains **propriétaires** des maisons concernées n'attendent que l'occasion de céder leurs propriétés à la Ville ou à GFH et de faire ainsi un peu d'argent. Certains ont investi et rénové leurs maisons et sont contre. Il y en a aussi qui sont mitigés quant à un déménagement, incertains de ce qui les attend en raison de l'actuelle pénurie de logements.

En ce qui concerne ceux et celles qui demeurent vers le sud du quartier, plus près de la rue Murdoch et du chemin Trémoy, ceux-ci sont solidaires des résidents de la zone visée et attachés à leur quartier et à leurs propriétés. Leurs maisons sont souvent luxueuses, patrimoniales dans certains cas, ou bien entretenues. De plus, ces gens ressentent moins les désagréments d'un voisinage immédiat avec GFH sauf, comme on le sait, la qualité de l'air ne rejoint pas la norme, alors qui sait ce qu'il adviendra d'eux.

Par ailleurs, parmi **les locataires** du QND, en particulier ceux résidant dans le voisinage immédiat de GFH, outre ceux qui sont en transit vers un autre logement ou ville, certains sont inquiets des différentes formes de contamination et seraient heureux de déménager. D'autres non, au surplus la pénurie de logement les inquiètent. Ces derniers se sentent davantage victimes de la situation du fait que leurs propriétaires n'investissent plus dans l'entretien des bâtiments (« *les réparations sont pas faites et c'est nous autres qui paient pour ça* » résident 5^e Rue).

Parmi les **propriétaires de commerces**, quelques-uns ont été visités et ne sont pas inquiets de perdre leurs clientèles (coiffeuses, cordonnier, imprimerie spécialisée en sérigraphie, autres) car ni eux, ni l'essentiel de leur clientèle de résident dans la zone actuellement désignée comme pouvant être la zone tampon. Leur clientèle, en particulier des salons de coiffure, leur était soit déjà acquise avant leur installations il y a trois et cinq ans, soit qu'elle provient davantage des rues plus éloignées de GFH. Il n'a pas été jugé nécessaire de rencontrer l'un ou l'autre des bureaux (souvent juridiques), cliniques (souvent en santé) ou différents commerces dont les clientèles proviennent de partout en ville.

Chose certaine, rares sont les propriétaires de résidences du QND, en particulier ceux qui résident dans les zones du 7 ou du 5 ng/m³, qui se sentent concernés ou menacés d'une expropriation forcée ou de gré à gré outre ceux qui résident à proximité de GFH. D'après eux, la zone tampon, lorsqu'il en est question, ne touchera pas leur secteur. Nous nous désolons d'avance qu'à la polarisation des positions sur les questions de santé des résidents et de la contamination du quartier, s'ajoutent les divergences d'intérêts au sein de la population du quartier.

Pour le Comité du Vieux-Noranda, il faut voir plus loin

Depuis le début, Glencore Fonderie Home soutient qu'elle ne pourra pas respecter la norme de 3 ng/m³ concernant l'arsenic. Récemment, elle s'est engagée à moderniser, à optimiser ses installations et à déployer des projets (7) d'amélioration transitoire de telle sorte qu'elle nous assure d'atteindre 15 ng/m³ en 2027. Nous craignons aussi que GFH ne puisse atteindre le respect de la norme de 3 ng/m³ et cela non seulement pour ses voisins immédiats mais pour l'ensemble du quartier Notre-Dame et même au-delà. En raison de ce que cela peut représenter comme défi, se pourrait-il qu'en raison même desdits défis et des coûts supplémentaires qu'exigeraient tous nouveaux projets ou installations au regard de la norme québécoise, la compagnie en vienne elle aussi à envisager la création d'une zone tampon? Nous sommes donc dans une impasse sauf si on regarde les choses autrement. Voici :

À notre avis, il nous semble préférable...

9. d'œuvrer à contrer la pollution et les diverses formes de contamination que **de repousser au loin ceux et celles qui résident** à proximité de la source de contamination
10. de **clarifier la norme** concernant l'arsenic afin de régler une fois pour toute la monstrueuse ambiguïté autour de ce qui est réellement sécuritaire pour les humains; si nécessaire approfondir l'état des connaissances en se référant à l'expérience et aux connaissances d'autres pays.
11. de s'assurer de la réalisation du plan d'action de GFH et effectuer les suivis nécessaires, et mettre en place **diverses mesures complémentaires** chaque fois que ce sera jugé nécessaire.
12. **d'imposer des limites annuelles et journalières** de concentration d'arsenic, de cadmium et de plomb dans l'air ambiant.
13. **d'avoir accès aux données et relevés** pour l'arsenic, le cadmium et le plomb, et possiblement d'autres métaux (ex. : le nickel) pouvant avoir un impact sur la santé, aux suivis des objectifs et des échéanciers
14. de poursuivre le **développement des connaissances** et les recherches sur l'impact de l'arsenic et des autres métaux sur la santé, y compris les effets des combinaisons entre eux.

De plus...

15. Le Comité du Vieux-Noranda appelle les autorités à **tenir compte des impacts sociaux et économiques** pour les résidents et commerces du quartier et de la Ville avant de décider quoi que ce soit concernant l'établissement d'une zone tampon.
16. Le Comité du Vieux-Noranda suggère la création d'un **plan particulier de rénovation des propriétés en deux volets** pour assurer, 1. la décontamination des poussières et 2. la rénovation des bâtiments. Ce plan particulier de décontamination et de rénovations devrait être envisagé comme étant une **mesure de compensations** accordée aux résidents du quartier pour la stigmatisation qu'ils subissent.

Nous sommes d'avis que les citoyens de Rouyn-Noranda ont droit à être **protégés et respectés comme le reste du Québec**. Avoir la possibilité de respirer un air de qualité et de jouir d'un environnement sain est légitime.

Les citoyens et les différentes organisations de Rouyn-Noranda, majoritairement, **ne souhaitent pas la fermeture de GFH**, cela a été dit et répété à maintes reprises. Nous pensons qu'aucune d'elles ne souhaitent non plus **être perçue comme étant responsables du démembrement du QND** par ailleurs apprécié pour son originalité, sa vitalité culturelle et autres.

Le Comité du Vieux-Noranda **ne peut supporter l'idée de la création d'une zone tampon** sur des justifications aussi peu défendables.

Le Comité du Vieux-Noranda **ne peut encore moins accepter que ladite zone puisse être agrandie** n'importe quand dépendamment des résultats atteints ou non par GFH; de nouveaux prélèvement de poussières intérieures, de l'âge des maisons, etc. Cela constitue une menace ayant pour effet de démobiliser quiconque et de nuire à la quiétude des citoyens

Faut-il rappeler que le Comité du Vieux-Noranda sera **le principal organisme à but non lucratif en mesure d'œuvrer à la revitalisation du quartier** et que l'appui et le soutien des organisations lui seront nécessaires.

Un quartier, une ville stigmatisée

Concernant la stigmatisation des résidents du quartier, touchés ou non par la zone tampon, ou de la Ville en entier, voici quelques conséquences pour...

Les résidents de la zone désignée

- Pression des familles et amis à quitter le quartier.
- Perte de confiance en les autorités, sentiment d'impuissance dans certains cas.
- Inquiétudes par rapport à un éventuel déménagement, pénurie de logements, proximité des services.
- Faire les changements d'adresse – gouvernement, bureaux et services divers, amis et famille (40% ont des difficultés avec l'électronique ou l'informatique).
- Perte de voisinage, de leur réseau de proximité.
- Déplacements nombreux à faire particulièrement pour ceux qui n'ont pas de voiture. Dépenses multiples – installation ou adaptation de domicile.
- Changement d'habitudes de fréquentation des services (épicerie, pharmacie).
- Changement d'écoles pour les enfants, perte d'amis, stress.
- Personnes âgées – stress accru et fragilités.
- Stress, tensions sur une longue période (accroissement possible de l'agressivité, de la consommation, santé mentale, etc.).
- Poids ou lourdeur à vivre la stigmatisation.

- Polarisation des positions entre ceux qui veulent « vendre » et ceux qui ne veulent pas (espérance de faire une bonne affaire financière).

Pour les employés résident ou non

- Inquiétudes pour leur santé.
- Inquiétudes à cause des menaces de fermeture, de changements de poste dûs à la mise en place du plan de décontamination.
- Fatigue des commentaires négatifs de leurs voisins ou amis au sujet de leur employeur, de leur lieu de travail.

Dépossession de l'espace par les résidents

- Désengagement des citoyens envers le quartier.
- Perte de confiance en l'avenir de leur quartier, de leur milieu de vie.
- Contradiction entre aimer son quartier et en être inquiet.

Prix des maisons et des propriétés

- Secteur moins recherché, peu attrayant, moins de visites.
- Baisse des prix des propriétés du quartier (-10% à 15% de la valeur antérieure).
- Perte financière nette (victimes de la pollution et victimes sur le plan financier).

Développement des affaires, des commerces affectés

- Ne pas considérer le Vieux-Noranda comme un lieu d'implantation pour un commerce ou un service.
- Difficultés à louer des locaux d'affaires.
- Diminution de la valeur des locaux et des bâtiments.
- Fermetures et non-remplacement de commerces ou de services.
- Favorise le déménagement de places commerciales ou de services.
- Mauvaise image pour ceux qui demeurent actifs en business dans le quartier.
- Contribue à sa dévitalisation entière du quartier et même au-delà (limites floues de l'étendue de la contamination).
- Étouffe ou ralenti les initiatives de revitalisation.

Autres conséquences à la stigmatisation d'un quartier ou d'un groupe de la population

- Dénier ou inconscience de la part des autorités locales face aux conséquences des inégalités socio spatiales, surtout à long terme.
- Ne pas consulter les résidents.
- Ne pas prendre les moyens pour les supporter, les soutenir, amoindrir leurs difficultés
- Tensions au sein de la population, polarisation, politisation.

...

Finalement, il y a aussi une **incontestable stigmatisation de la Ville de Rouyn-Noranda** qui...

- affecte sa réputation
- provoque le ralentissement des investissements et des initiatives sociales
- crée des incertitudes de toutes sortes et à différents niveaux
- amène la division au sein de la population, la polarisation et la politisation des positions (fracture sociale) dont il est toujours difficile de guérir
- ajoute aux difficultés à faire face à la pénurie de main d'œuvre (immigration, autres)
- ajoute aux difficultés d'accueil des étudiants étrangers chez nous
- autres conséquences qui devraient être considérées

***En peu de mots, ce sont des années et des années de travail
à réinvestir pour rebâtir la réputation de Rouyn-Noranda!***

En conclusion

Le quartier Notre-Dame est un quartier polytraumatisé (l'étude du Mount Sinai -1982, la plombémie -1988, l'arsenic – 2019 et plus) en plus de vivre les problèmes qui lui sont propres

Heureusement, l'action politique et scientifique est à son meilleur pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux que nous connaissons. Il est par contre urgent de voir au-delà de ceux-ci avant de prendre des décisions trop importantes pour être traitées sans le sérieux qu'elles exigent, avant qu'il ne soit plus possible de faire autrement.

Nous avons soulevé les questions de la création d'une zone tampon et de la stigmatisation du quartier et de la ville en entier. Il est urgent de penser à prendre soin des gens, du quartier et de l'ensemble des habitants de Rouyn-Noranda et d'envisager comment revenir à la paix d'esprit et à la cohésion sociale. Aider à guérir est une noble cause qui mérite autant de détermination que la lutte pour un environnement sain.

Admettons-le, **maintenant que les ruelles et les rues sont décontaminées, que les terrains privés seront aussi restaurés, il nous semble encore plus déraisonnable de penser à délocaliser les maisons et les résidents qui se trouvent ou risquent de se trouver sous la chape d'une zone tampon. Outre nos recommandations et avis formulés concernant notamment l'éventuelle clarification ou révision de la norme, il nous semble que la mise en place d'un Plan particulier de décontamination et de rénovation des bâtiments viendrait sauver le quartier.** S'il reste du génie à mettre quelque part, c'est assurément là où il faut l'investir.

Le Comité du Vieux-Noranda aurait alors tout l'élan nécessaire pour travailler à la revitalisation du quartier en cherchant à établir des partenariats, à identifier des collaborateurs et à mobiliser les citoyens pour reconstruire, réparer ou recoller ce qui a été brisé au cours de ces dernières années.

Notre mission de revitalisation du quartier prendrait alors une nouvelle dimension, soit celle de la réhabilitation de la fierté des gens du quartier!

53-54